



Contexte météorologique



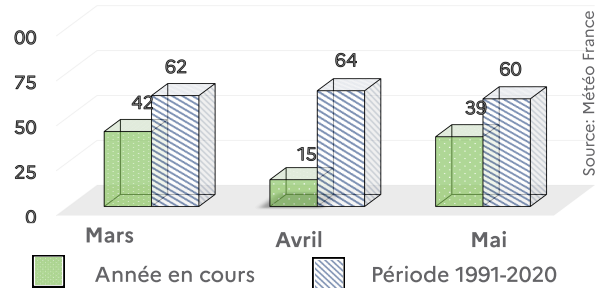
Précipitations très excédentaires en janvier et février. Déficit marqué depuis mars.



Températures au-dessus des moyennes de saison avec un épisode caniculaire d'une intensité inédite en mai.

Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)

Moyenne entre La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Niort



Cours d'eau et nappes

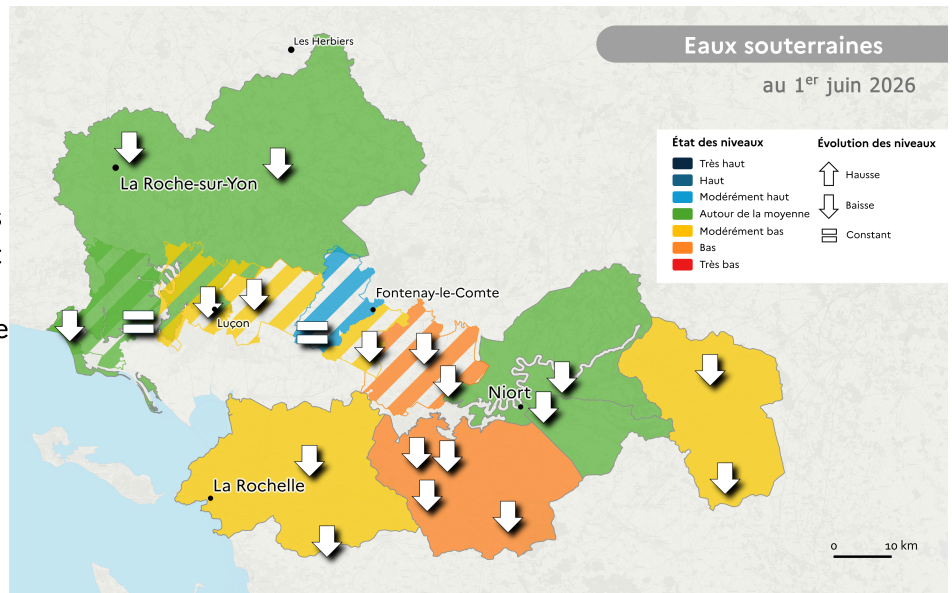


Les niveaux de nappe sont plutôt défavorables sauf sur les secteurs Lay amont, ouest et Sèvre moyenne (ce dernier est plus inertielle). Niveaux bas sur les secteurs Autizes et Mignon-Courance.



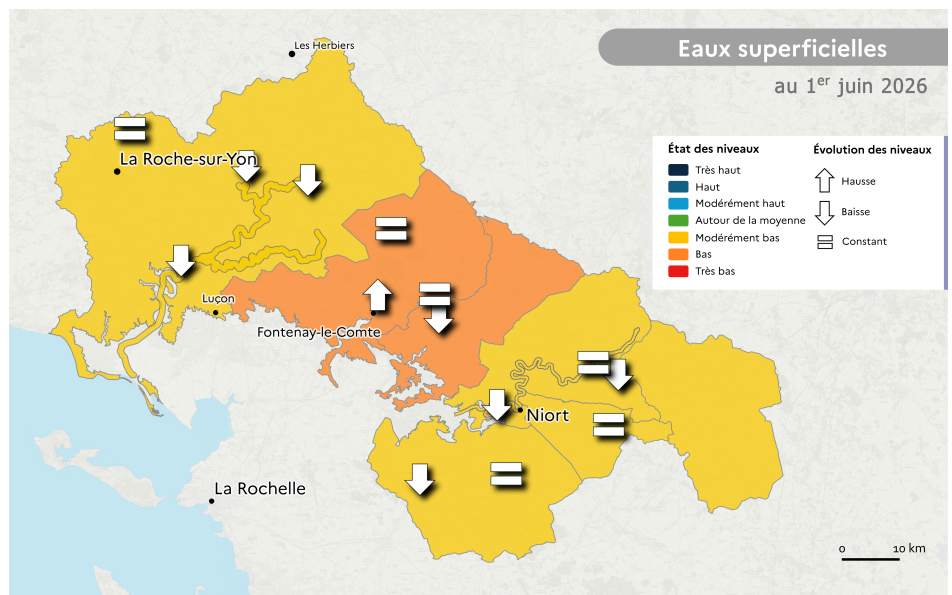
Les niveaux continuent de baisser sur l'ensemble du périmètre.

Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs, leur vidange ou remplissage sont donc très corrélés aux précipitations.



Les très faibles pluies et la chute des apports de nappe entraînent une chute généralisée des débits. L'épisode caniculaire a accentué cette dynamique.

ATTENTION : Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.





Zone humide

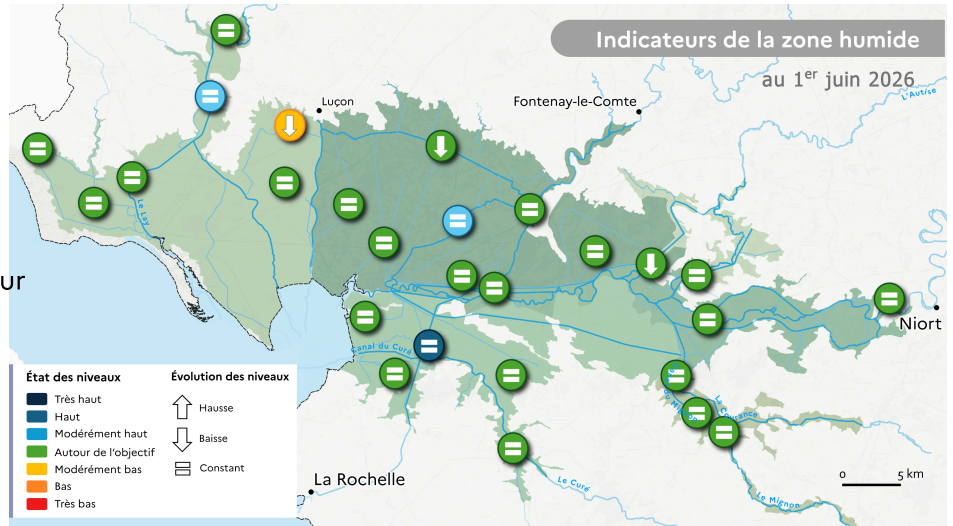


Niveaux moyens, proches des fuseaux.

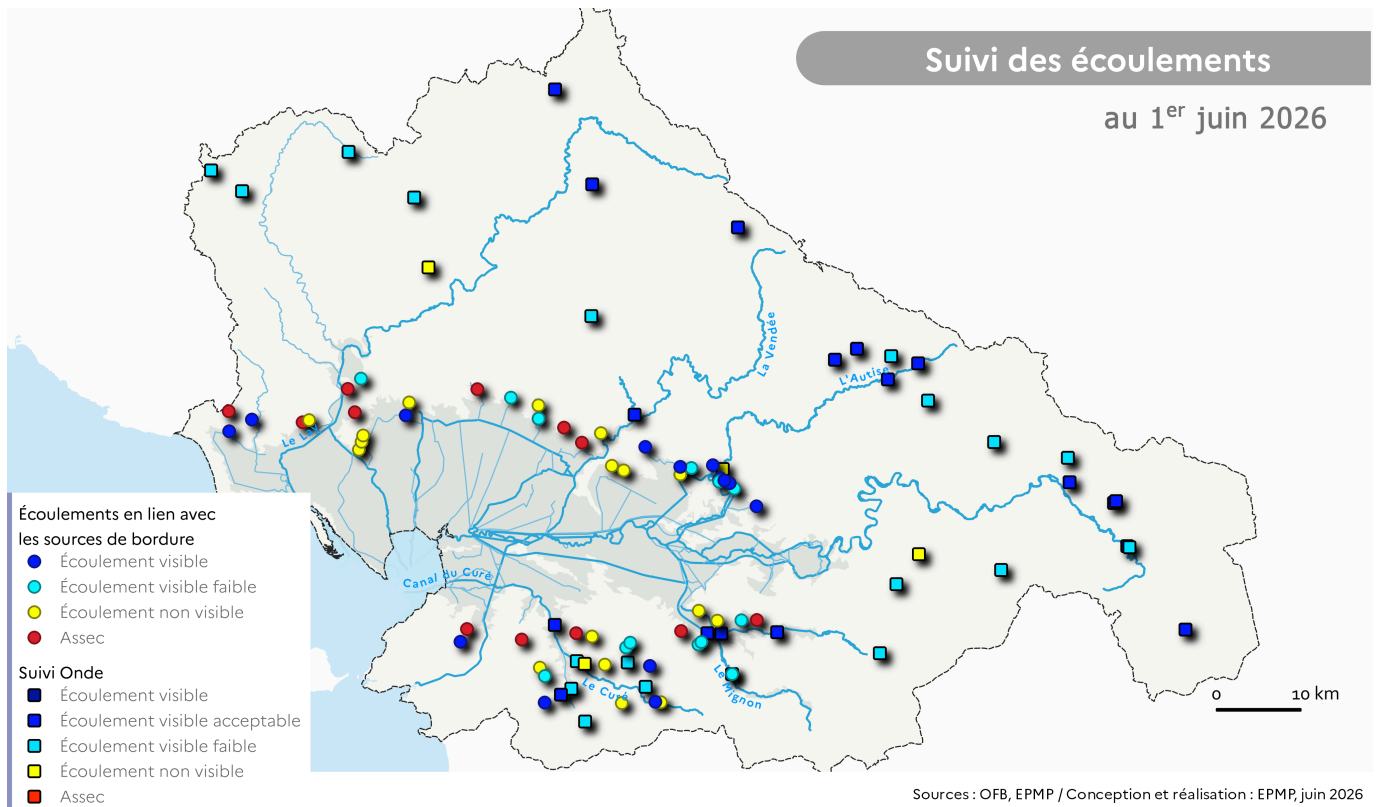
Les niveaux sont globalement constants sur le mois avec quelques baisses prévues par les fuseaux de gestion.



Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



Sources de bordure et cours d'eau (EPMP et OFB)



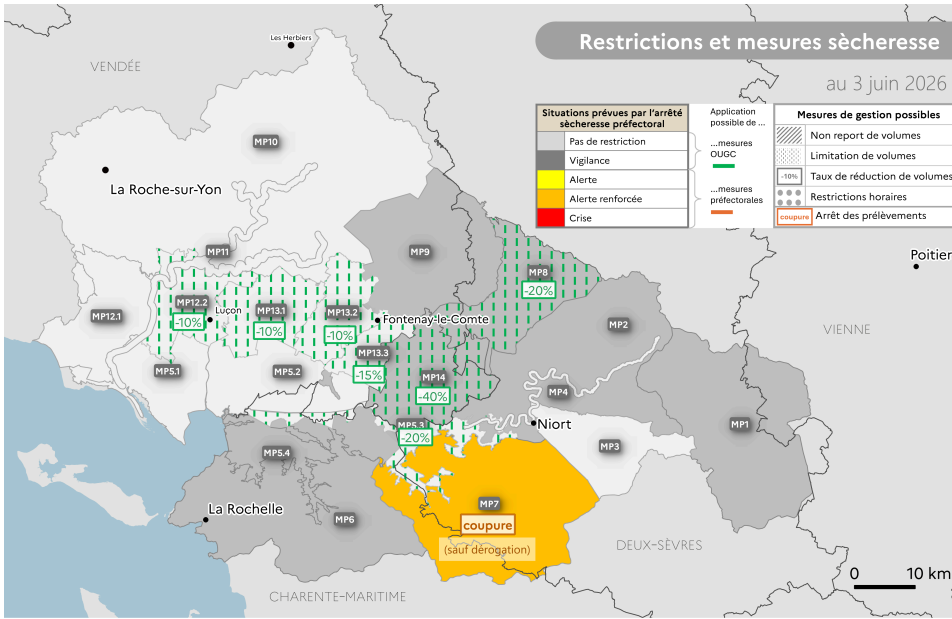
Les stations Onde présentent un écoulement visible sur la plupart des sites à l'exception des Autizes, de la Roulière, de la Doulaye et du Lambon qui présentent déjà une rupture de leurs écoulements. Les débits sur les affluents temporaires et les têtes de bassin sont faibles. Par comparaison, des stations n'ont été en assec ou en rupture qu'en mai 2022, 2023 et 2025 depuis le début des suivis (2011).

Concernant les sources de bordure, de nombreux sites présentent des assecs ou des écoulements discontinus. Le nombre de stations en assec ou avec des écoulements faibles est supérieur aux années précédentes hors 2022.

Les ruptures d'écoulements sont donc très précoces cette année, la situation globale restant toutefois plus favorable qu'à la même période en 2022.



Limitation des usages



Sources : EPMP / Conception et réalisation : EPMP, juin 2026



Irrigation

Seuils de vigilance atteints sur un grand nombre de secteurs. En Vendée et sur le marais, des limitations volontaires sont mises en œuvre par les irrigants sur proposition de l'OUGC.

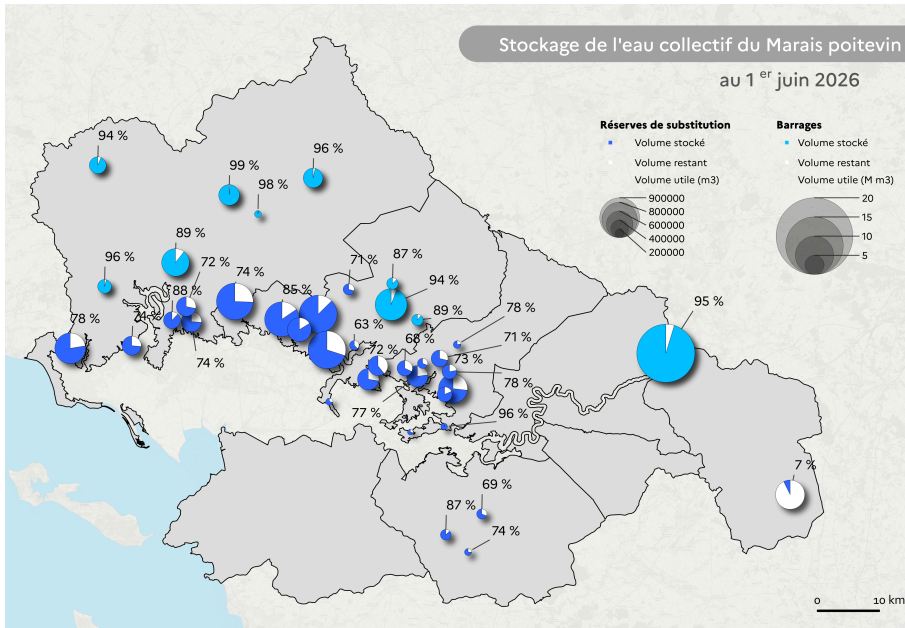
Seuils d'alerte franchi sur les bassins Vendée et Autizes superficiel, et niveau d'alerte renforcée atteint sur le bassin Mignon-Courance.

Eau potable

Niveau de vigilance atteint en Vendée.



État des stockages collectifs



Sources : SEMR EPMP, SMVA, SML, Rives Et Eau, COOP JS, Topo IGN, OpenStreetMap / Conception et réalisation : EPMP, juin 2026



Irrigation

Les volumes stockés à date sont de l'ordre de 75%.



Eau potable

Les barrages affichent un remplissage compris entre 85 et 98% à fin mai.



Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr



Informations sécheresse :
vigieau.gouv.fr